

MAG

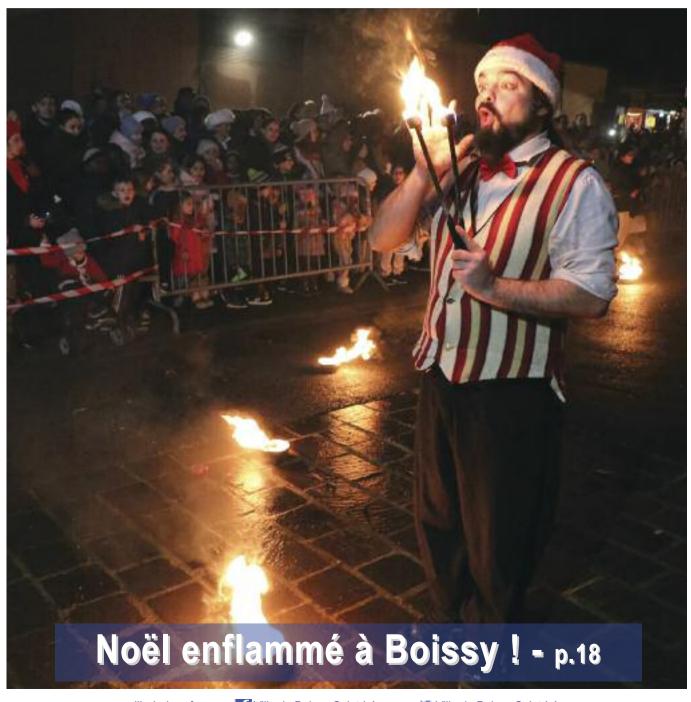
DÉCEMBRE/JANVIER 2023 183

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir à l'intérieur

LE PLUI , UN PROJET URBAIN COLLABORATIF ET INNOVANT

P. 19







Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire 7 bd Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger Tél: 01 45 10 61 61 www.ville-boissy.fr

<table-of-contents> Ville de Boissy-Saint-Léger

Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville

Maquette

Service des Relations publiques -Dépôt légal à parution Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel Tél: 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 7

CADRE DE VIE 12

FOCUS 19

ENFANCE 21

JEUNESSE 22

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30









CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



(... c'est donc avec beaucoup de plaisir que nous allons renouer avec ce moment de partage entre la population et les élu.e.s du Conseil municipal.)

Défendre les Boisséen.ne.s en toutes circonstances

Que ce soit lorsqu'une menace de fermeture de classe s'annonce, lorsque nos services publics sont remis en cause ou lorsque les habitations de plusieurs Boisséens ont subi des dommages liés à la sécheresse; nous nous battons avec toute notre énergie pour défendre leurs intérêts et leurs droits.

C'est ainsi que notre commune avait déposé en novembre 2022 une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle eu égard aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la réhydratation et à la sécheresse des sols survenus entre le 1er janvier et le 20 octobre 2022.

Malheureusement l'Etat a rejeté par un arrêté du 23 juillet dernier notre demande, comme celles de 29 autres communes du Val-de-Marne...

Pour défendre jusqu'au bout les intérêts de nos administrés, j'ai adressé un recours gracieux au Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et nous agissons ensemble de manière concertée, dans le cadre de l'association des Maires du Département pour faire valoir le droit des victimes.

Un marché de Noël réussi

Malgré des conditions météorologiques difficiles, pluie importante et vent notamment le samedi, le fait d'être revenu à un format traditionnel dans la salle des fêtes a permis à un plus grand nombre d'en profiter. Dans l'ensemble les exposants étaient satisfaits et nous ont indiqué vouloir revenir l'an prochain. Certains souhaitent s'inscrire pour s'installer dans notre boutique éphémère au 156 rue de Paris ou en tant que «volant» le dimanche sur notre marché alimentaire de la Ferme.

La retraite aux flambeaux du vendredi soir, ponctuée d'un bon chocolat chaud, a eu un franc succès et a même rappelé de bons souvenirs aux parents. Le petit train a affiché complet et le Père Noël a émerveillé les enfants mais aussi les plus anciens.

Le spectacle des «performeurs de feu» a ébloui petits et grands. Les prestations du magicien, du Boissy Saint Léger Orchestra, et de l'école de musique ont comme toujours été très appréciées.

Les associations boisséennes ont animé les ateliers créatifs, de maquillage et nous remercions avec eux tous les artisans et commerçants qui ont doté la tombola. Les nombreuses animations et le dévouement de tous les agents communaux ont permis de bien préparer les fêtes à venir.

Vœux aux Boisséen.ne.s

La crise sanitaire nous avait contraint à interrompre cette belle tradition, c'est donc avec beaucoup de plaisir que nous allons renouer avec ce moment de partage entre la population et les élu.e.s du Conseil municipal. Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la salle des Fêtes de la Ferme, 6 rue de Sucy, le vendredi 12 janvier à partir de 18h45. Il est toutefois nécessaire, pour les besoins de l'organisation et de la sécurité, de vous inscrire à l'aide du coupon-réponse que vous trouverez en page 8 de ce magazine. En attendant le plaisir de vous retrouver; mon équipe et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes dans la chaleur de vos foyers et nous l'espérons entourés de vos familles, ami.e.s ou voisin.e.s.

Bien fidelement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Sortie familiale à France Miniature

Courant novembre le Centre social a organisé une sortie en famille à France miniature. L'occasion pour les parents et les enfants de passer ensemble une journée au grand air. 1 2 3

Course solidaire au profit du Maroc

Le 8 septembre 2023, le Maroc, et tout particulièrement le Haut Atlas, était frappé par un tremblement de terre de magnitude 6,9, entraînant des milliers de morts et de blessés. Pour venir en aide aux populations toujours dans le besoin, Brahim Bazi, kiné à Boissy, et l'association Plus d'Oxygène qui œuvre directement auprès des sinistrés marocains ont organisé le dimanche 3 décembre une course solidaire au centre aéré, avec le concours de la mairie. Malgré la température glaciale, cette course pour le Maroc s'est avérée un moment très chaleureux, rassemblant 103 participants et une trentaine de bénévoles. Après l'effort, ils ont régalé les coureurs avec du thé à la menthe, des gâteaux, des crêpes, de la soupe marocaine... Un grand merci aux nombreux participants qui ont couru ou marché.46

Les élus à votre écoute

Après la quartier de la Haie Griselle, les élus se sont installés le samedi 22 octobre sur le parking de la boulangerie du Bois-Clary afin de répondre aux questions des Boisséens. ©

















Le Forum aux couleurs de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, renne malicieux, lutins farceurs, et autres Père Noël ont investi les fenêtres du Centre culturel Le Forum. Toutes ces décorations sont l'œuvre des membres de l'association Peintres en Herbe et de sa présidente Josette Pascual, dont nous saluons chaleureusement l'initiative. 1 2

Cérémonie du 11 novembre

Régis Charbonnier, maire de Boissy-Saint-Léger accompagné de Pierre Chavinier, maire-adjoint délégué au devoir de mémoire ainsi que de nombreux élus, les associations d'anciens combattants et les élus du Conseil municipal des jeunes et du Conseil municipal des enfants ont commémoré le 105° anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. En fin de cérémonie, l'association Le Messager de Boissy a procédé à un lâcher de 100 pigeons dans le ciel boisséen.





Permis vélo : pour mieux appréhender la route



Chaque année la Police municipale, en étroite collaboration avec la Police nationale, met en place le permis vélo pour les enfants de CM2.

Toutes les classes ont eu le droit à une instruction délivrée par deux agents de la PN, portant sur les bonnes pratiques à adopter quand on roule à vélo, suivie d'une mise en situation sur un parcours balisé. Et puis dans chaque école, deux élèves ont été sélectionnés afin de concourir pour la grande finale qui s'est tenue le vendredi 20 octobre à l'école du Bois-Clary. Bravo aux participant(e)s et aux gagnant(e)s, à retrouver ci-contre :

- 1^{er} Timothée VANESSE Sacrés-Cœurs
- 2° Johan MUKANIA KATAMBAYI Amédée Dunois
- 3° Diego LOPES GONCALVES Amédée Dunois
- 4° Diogo MOREIRA TAVARES DIAS Jean Rostand B
- 5° Timéo DA SILVA LOHIER Bois Clary
- 6e Kelyna ATSOO Sacrés-Cœurs

La municipalité à l'écoute de ses habitants

L'opération «Elus à votre écoute » porte bien son nom !

Suite à la rencontre du 22 octobre dernier sur le parking de la boulangerie du Bois-Clary, beaucoup de riverains ont demandé à limiter l'extinction nocturne des lampadaires. Rappelons que cette mesure, prise - parmi d'autres - dans un contexte inflationniste, visait à limiter la consommation d'énergie et maîtriser les factures. Cela étant, afin de répondre à la demande, l'extinction a été repoussée courant novembre, passant de 23h30 à 00h30. Le matin, l'éclairage public reprend à 5h au lieu de 5h30.

Parallèlement, la Ville engage une programmation sur 4 ans du passage en LED de tous les points lumineux, ce qui permettra de rétablir un éclairage toute la nuit et de générer des variations.

Inscriptions scolaires 2024/2025



Les inscriptions scolaires sont ouvertes à partir du 2 janvier jusqu'au au 29 février 2024 pour les enfants nés en 2021 ou emménageant à Boissy-Saint-Léger. L'inscription est assurée par la mère, le père, ou le tuteur ayant l'autorité parentale.

Vous pouvez inscrire vos enfants sur place à la direction de l'Éducation et des Loisirs, ou par mail (education.loisirs@villeboissy.fr) ou par courrier au 4, bd Léon Révillon.

Téléphone: 01 45 10 61 62

Les pièces sont à fournir sur place (originaux + photocopies) ou par mail (documents scannés en format PDF, photos en format JPG ou PNG).

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville ville-boissy.fr \rightarrow démarches \rightarrow Famille \rightarrow inscriptions scolaires \rightarrow dossier d'inscription rentrée prochaine ou en scannant le QR code ci-dessous.



La Mairie honore les travailleurs boisséens



Samedi 21 octobre, le Maire et les élus de la ville ont remis la médaille du travail à des Boisséens méritants : l'Argent équivaut à 20 ans de service, le Vermeil à 30 ans, l'Or à 35 ans et le Grand Or à 40 ans.

Bravo à eux !

Médailles d'Argent

Catherine CALLY, Cécile CHAPALAIN, Géraldine JAGRIN, Corinne KARPOUZOS, Jean LÉGER, Nicolas LUCHEZ, Sylvie MOKPISSOKO-BOUKAMA, Henri SASLAWSKY, Alain TOTO.

Médailles de Vermeil

Catherine CALLY, Rabiétou DRAMÉ, Corinne KARPOUZOS, Henri SASLAWSKY, Alain TOTO.

Médailles d'Or

Halimah AL RAMMAH, Henri SASLAWSKY, Pascale TRICHOT.

Médailles Grand Or

Olivier ALATON, Noëlla BRAHMI, Catherine DUCA, Henri SAS-LAWSKY.

Cérémonie des Vœux à la population

Vendredi 12 janvier à 18h45 - Salle des Fêtes de la Ferme - 6 rue de Sucy

Coupon-Réponse

Inscription obligatoire

Votre identité :	
Nom :	Prénom :
Entreprise / association :	
Identité de l'accompagnant (si il y a lieu) :	
Nom :	Prénom :
Ne nourra assister et sera renrésenté(e) nar :	

Réponse souhaitée avant le 3 janvier 2024 :

- par mail : claudia.cutini@ville-boissy.fr
- par téléphone : 01 45 10 61 24
- par courrier : 7 bd Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger

Impôts fonciers 2023 : la part communale inchangée

Si les impôts fonciers ont augmenté cette année, cela est imputable à la revalorisation de la base d'imposition en fonction de l'inflation appliquée par l'Etat et applicable à toutes les communes de France.

Revalorisée chaque année, elle est pour 2023 particulièrement élevée en raison d'une inflation forte : 7,09 % (en rouge sur l'exemple ci-dessous). En revanche, la ville a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale, qui reste donc identique à 2022 (en vert).

Taxes foncières 2023		Convinues	Syndicatide communes	inter communalité	Taxes spéciales	Faxe ordures menageres	Take GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2022 Taux 2023	35,67 % 35,67 %	0,447 % 0,509 %	% %	0,574 % 0,58 %	8,41 % 8,36 %	0,009 % 0,072 %	
Propriétés bâties	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	3938 1405	3938 20		3938 23	3938 329	3938 3	1780
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée							
	Collisation 2022 Collisation 2023 Variation	1312 1405 17,09%	16 20 +25.00 %	%	20 23 +15,00 %	309 329 +6,47 %	- 3 -%	1780

L'Espace des Solidarités (EDS) de Boissy

Savez-vous qu'il existe un EDS - ou Espaces Départementaux des Solidarités - à Boissy ? Il s'agit d'un lieu d'accueil où des professionnels de l'action sociale vous informent, vous accompagnent et vous guident selon vos besoins dans les domaines suivants :

- ➤ Ils vous accueillent et vous informent en matière de santé, logement, accès aux loisirs et à la culture.
- Évaluent vos demandes notamment dans les domaines de la gestion budgétaire, enfance et famille, prévention des expulsions locatives.
- Vous orientent et vous proposent un accompagnement social individuel ou collectif si nécessaire
- Mobilisent les aides et dispositifs sociaux.
- Proposent un accompagnement numérique pour faciliter l'accès à vos droits avec notamment la réalisation d'un bilan d'accès aux droits.

Un premier pas face aux violences : 01 89 11 94 94

Si vous êtes confronté(e) à des situations de violences au sein de votre couple ou de votre famille, le dispositif "Premier pas" vous permet de bénéficier d'un accès direct à un accueil, une écoute et des réponses concrètes. Vous serez ainsi aidé.e.s afin de sortir des violences subies. Ce numéro de téléphone est complémentaire des numéros existants, comme le 3919 (numéro national « arrêtons les violences ») et s'appuie sur un maillage territorial d'associations et de professionnels.

EDS

4, boulevard de la Gare Tél. : 01 56 71 45 00

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 Mardi : 13h30 à 17h30 (fermeture tous les mardis matin)

Six points de collecte pour recycler son sapin

Marquée par une volonté écologique et afin de faciliter le recyclage des sapins, la Ville propose chaque année aux Boisséens d'apporter leur sapin dans un point de collecte mis à leur disposition, où il y est recyclé et connaît une seconde vie.

L'opération de dépose des sapins aura lieu du 26 décembre au 31 janvier. Elle permettra de récolter du broyat qui sera utilisé pour protéger les plantations dans les espaces verts de la collectivité.

Quelques consignes à respecter:

 Présenter les sapins nus, dépouillés de toute décoration
 Déposer uniquement les sapins naturels
 Seuls les sacs à sapins recyclables sont acceptés à la collecte

Les dépôts :

 Square Dunant • Parking Centre aéré, rue de Marolles • Parking de la Ferme, rue de Sucy • École Savereau, 4 rue Louise Chenu • Place du Forum • Place des Érables, à côté du jardin partagé.

Où sont les nouvelles rues de Boissy?

C'était au printemps 2022. Les habitants avaient été appelés à se prononcer par voix de vote afin de choisir le nom des rues prévues au sein du nouveau quartier de la Charmeraie.

Pour rappel, voici les sept personnalités - exclusivement féminines -, réparties en 7 catégories, que les Boisséennes et les Boisséens avaient alors choisies : Catégorie Artiste : Joséphine Baker avec 196 votes Catégorie Femme politique : Rosa Parks avec 154 votes Catégorie Scientifique : Marie Curie avec 153 votes Catégorie Féministe : Gisèle Halimi avec 140 votes Catégorie Résistante : Lucie Aubrac avec 136 votes Catégorie Sportive : Florence Arthaud avec 132 votes Catégorie Exploratrice : Isabelle Autissier avec 138 votes Sans oublier le plan pour les localiser sans difficulté :



Jean-Pierre Fouillade nous a quittés

Jean-Pierre Fouillade, Boisséen et ancien élu, nous a quittés le 28 octobre dernier à la suite d'une longue maladie contre laquelle il a lutté avec courage et dignité. Il avait 78 ans.

C'est en 1976 qu'il vient s'installer à

Boissy, dans le quartier Savereau, avec son épouse. De leur union sont nés 4 enfants et 8 petits-enfants; une belle et grande famille qui faisait sa fierté et à la-



quelle il était très attaché.

De 1986 à 2008, Jean-Pierre Fouillade aura été successivement conseiller et adjoint au maire, aux affaires scolaires puis économiques. Il contribua à la mise en place du jumelage Boissy – Lauda-Königshofen, et à son développement. Son engagement et sa générosité comme son intérêt pour notre ville ne sont jamais démentis.

L'ensemble du Conseil municipal a tenu à saluer sa mémoire lors de sa séance du 4 décembre 2023, à la demande de M. le Maire

Un prix d'architecture pour le gymnase Paule-Baudoin



Le 20 septembre, au Centre Pompidou, le jury du Prix d'architecture 10+1 organisé par la revue d'a, dévoilait ses 11 lauréats, parmi lesquels figure le gymnase Paule-Baudouin, conçu par l'architecte David Jouquand de l'agence Remington style.

La ville est particulièrement fière de cette distinction décernée par ce prix national, le seul en France pour lequel les réalisations sont visitées par les membres du jury : pas moins de 169 visites effectuées cette année, pour 50 000 kilomètres parcourus dans toute la France. Les organisateurs ont souligné la relation privilégiée qui a su s'instaurer entre les architectes et les maires, et qui s'est révélée déterminante dans les manières de modifier et d'enrichir les demandes initiales, pour aboutir sur de bien belles réalisations.

Le programme "Centres-villes vivants" bénéfique pour Boissy

Dès 2019, Boissy a répondu à l'appel à projet de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de son programme « Centres-villes vivants », destiné à aider les communes à maintenir et développer l'attractivité de leur cœur de ville.

De fait, Boissy a ainsi fait partie des 15 villes sélectionnées sur les 131 que compte la Métropole, et a obtenu une subvention de 170 000 euros pour ses projets, essentiellement axés autour de la rue de Paris, qui concentre un fort potentiel attractif avec ses 49 locaux d'activités et ses trois parkings.

C'est grâce à ce programme que la boutique éphémère, inaugurée au mois d'octobre, a pu voir le jour, avec le succès que l'on sait.

Hors rue de Paris, on compte également parmi les projets aboutis la Biennale d'arts plastiques « Participlastik ! » en 2019 qui a mis les Boisséens(nes) à l'honneur, ainsi la requalification des abords de l'Hôtel de ville ainsi que sa mise en lumière.

France services simplifie les démarches administratives

France services, lancé à Boissy en avril 2021 et situé au Centre social, propose aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien : démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Deux agents vous renseignent et vous aident à effectuer vos démarches, surtout si vous ne maîtrisez pas l'informatique. Ils peuvent également vous aider dans la compréhension des éléments demandés, la vérification de la recevabilité d'un dossier, mais aussi faciliter votre mise en relation avec certains organismes (aide à la prise de rendez-vous physique, téléphonique, visio...).

Information et accompagnement aux démarches administratives dans les domaines suivants :

- ➤ Caisses d'Allocations Familiales
- ➤ Mutualité Sociale Agricole
- ➤ Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- ➤ Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ➤ La Poste
- ➤ Ministère de l'Intérieur
- ➤ Ministère de la Justice
- > Pôle Emploi
- > Direction départementale des Finances Publiques

Une nouvelle fleuriste au marché de la Ferme

Une nouvelle fleuriste a rejoint le marché de la Ferme, ajoutant une explosion de couleur et de parfum dans la halle!

Que vous soyez à la recherche de magnifiques fleurs d'intérieur ou de fleurs pour embellir votre jardin, Claire a tout ce qu'il

vous faut. Son stand regorge de variétés éclatantes, de classiques intemporels aux pépites rares. Si vous avez des questions sur l'entretien des plantes ou besoin de



conseils, elle se fera un plaisir de partager ses connaissances et son expertise.

Marché de la Ferme - 6 rue de Sucy Mardi, vendredi, dimanche de 8h30 à 12h30

02 janvier > 11 mars chez Boutique Éphémère - 15 rue de Paris

Du 02 AU 08 JANVIER

AU COMPTOIR DE RÉGINE

Vêtements et accessoires wax

Du 29 JANVIER au 05 FÉVRIER

BINET ELORA

Vêtements et accessoires

Du 05 au 12 FÉVRIER BLONDELLE - RAMADY Epicerie fine et artisanat Du 12 au 19 FÉVRIER

ANKRAH

Sculptures, bijoux, sacs wax

Du 04 AU 11 MARS UN TÉTARD DEUX CRAPULES

Bijoux et objets de décoration



En 2024, le compostage pour tous



34 % de nos ordures ménagères contiennent encore des déchets qui peuvent être valorisés directement à la maison. Quels sont ces déchets ? Les coquilles d'œufs, les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, le marc de café...

Aussi, à partir de janvier 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs déchets organiques (biodéchets) à la source. Dans ce cadre, Grand Paris Sud Est avenir propose aux habitants justifiant d'une résidence principale individuelle sur le territoire de leur fournir gratuitement un composteur individuel (400 litres) via un formulaire disponible sur le site sudesravenir.fr, en tapant "composteur" dans le moteur de recherches. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, s'accompagne d'un mélangeur, d'un bioseau et d'un guide pour composter dans les règles de l'art.

Vous avez des questions ou désirez des informations complémentaires ?
Contacter le 01 41 94 30 00

La saison de chasse se poursuit jusqu'en février

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Notre-Dame.

Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2023-2024 a débuté le 23 octobre et s'achèvera le 23 février. La forêt de La Grange a été chassée le 28 novembre 2023 et le sera à nouveau le 6 février 2024.

Retour sur les travaux

La Charmeraie poursuit sa métamorphose

Le nouveau quartier de la Charmeraie poursuit sa transformation, et laisse imaginer ce qu'il va bientôt devenir. ▼

L'actuelle place du Forum, appelée à devenir le prolongement de l'esplanade Joséphine-Baker, elle-même située entre les deux groupes de bâtiments désormais sortis de terre.



Les travaux de démolition de l'**ancien centre social Michel-Catonné** ont commencé par le démontage des cloisons, des plafonds et le désamiantage. ▼



Le terrain de l'ancien LCR est désormais nettoyé ▼



Terrains de basket 3X3

Les 4 terrains de basket 3X3 situés derrière le gymnase Paule-Baudouin sont à présent achevés, et le parking attenant est en voie de finalisation.



Aménagement de l'éco-station bus : début imminent

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), en lien avec la commune de Boissy-Saint-Léger, va très prochainement démarrer les travaux de requalification de la gare routière en éco-station bus.

Les travaux dureront environ 16 mois à compter de janvier 2024 après une période de préparation de chantier en fin d'année 2023. Pendant ces 16 mois, l'offre de transport sera bien évidemment maintenue avec, pour chacune des phases de travaux, des postes à quais provisoires pour l'ensemble des lignes.

Les transporteurs TRANSDEV et KEO-LIS fourniront aux usagers une communication spécifique avant la première phase de travaux ainsi que lors du basculement de phase. Une signalétique directionnelle dédiée sera également mise en place. Par ailleurs, les zones de localisation des arrêts provisoires de bus resteront facilement accessibles et sécurisées.



Réchauffement climatique : Boissy s'engage

Avec une augmentation moyenne de 2,3°C depuis l'ère pré-industrielle (1850-1900), la France est un des pays qui se réchauffent le plus rapidement au monde. Des canicules de l'été 2022 aux vagues de chaleur de juin 2023, en passant par la sécheresse hivernale du début de l'année, ces impacts sont de plus en plus visibles et sensibles pour les populations.

Boissy, on a bien pris en compte les enjeux liés au dérèglement climatique, et la ville travaille, à son échelle, sur plusieurs dossiers importants concernant l'optimisation et la diversification des ressources énergétiques.

- → Une étude pour l'installation d'une chaudière biomasse au groupe scolaire J. Prévert est lancée. Une chaudière biomasse fonctionne comme un appareil de chauffage par combustion classique, au fioul ou au gaz. Sa particularité est d'utiliser le bois comme combustible, des sous-produits du bois comme la sciure et l'écorce, ou encore des résidus organiques tels que la paille et les coques de fruits.
- ▶ Le contrôle des températures dans de nombreux bâtiments communaux, écoles, gymnases, crèches, bureaux est d'ores et déjà effectif grâce à l'installation de 30 sondes, ce qui permet une économie de gaz de 20 %. Depuis la fin 2023, trois bâtiments bénéficient de l'ajustement automatique des températures (écoles des Châtaigniers, du Bois-Clary et le gym-

nase M. Préault). Les autres bâtiments seront équipés pendant l'année 2024.

- → Une étude de faisabilité est en cours concernant la création d'un réseau chaleur à Boissy. Un réseau de chaleur est un système de canalisations souterraines qui permettent d'acheminer vers des bâtiments de la chaleur produite localement, avec des énergies renouvelables et de récupération (Incinération des ordures ménagères, biomasse, géothermie...).
- → La ville de Boissy est lauréate d'un appel à projet lancé par la Métropole du Grand Paris portant sur la solarisation des toits des bâtiments publics. C'est un projet sur le long terme, qui débute par une étude chargée d'évaluer le potentiel de production et la faisabilité technique.

La Boissyclerie inaugurée dignement



Lundi 27 novembre, Régis Charbonnier, maire de Boissy inaugurait officiellement la Boissyclerie en présence de Mathias Ott, préfet délégué pour l'Égalité des chances Laurent Cathala, président de GPSEA, des élus de la ville et du délégué général de la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne.

La Boissyclerie, c'est :

- Un espace de collecte où il est possible de déposer des vêtements et des vélos d'occasion. À terme il est prévu de s'orienter vers d'autres filières (jouets, livres...);
- → Un espace boutique solidaire dédié à la vente à prix bas des vêtements et vélos collectés et remis en état. Une cafétéria en autogestion, intégrée à cet espace;



→ Un espace de réparation permettant à toutes personnes volontaires de participer à des ateliers de réfection textile et de réparation mécanique ... et plein d'autres choses à venir! La Boissyclerie, 2 rue Jacques Prévert (en face du commissariat) Mercredi 11h-13h / 14h-18h Jeudi 14h-18h - Vendredi 14h-18h Samedi 11h-13h / 14h-18h



Retour sur le festival les Enchantées

Le festival s'est tenu du 17 au 26 octobre dans 2 équipements culturels de la ville. Temps fort boisséen dédié à la musique et à la chanson jeune public, cet évènement a réuni plus de 800 personnes, enfants et adultes les accompagnant.

17 octobre au Forum, les élèves des écoles élémentaires ont assisté à un spectacle musical sensoriel dans le noir avec la présentation de « Pleine lune » de la compagnie la Balbutie. Équipés d'un bandeau sur les yeux, les enfants ont ouvert grand leurs oreilles pour profiter pleinement de la musique, des chants, des sons qui les ont entourés... mais aussi des odeurs et sensations. En résumé, un moment riche en émotions! Changement d'univers le lendemain à la salle des fêtes avec le spectacle « Héritage » par le DJ Show Set. Les 2 DJ Gwendal et Loïc ont ambiancé la salle des fêtes avec leurs musiques groove, funk et électro. À bord de leur capsule, ils ont emmené le public dans un voyage intersidéral.

Un spectacle dancefloor burlesque et loufoque qui a ravi les petits Boisséens! Place à Ego le cachalot, le cétacé préféré des enfants, vendredi 20 et samedi 21 octobre à la salle des fêtes. Sur scène,

Ego (David Delabrosse) est accompagné de 4 musiciens, alors ça dépote. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires étaient invités à chanter, à danser, sans oublier la présentation par les musiciens du célèbre « clap fesses » ... n'hésitez pas à demander à vos enfants de vous faire une démonstration! Après la représentation tout public du samedi, les enfants comme les adultes se sont régalés d'un « apérimôme » offert par la ville de Boissy.

À noter que ce spectacle était présenté dans le cadre du FestiVal de Marne/les Refrains des gamins, 37e édition de cet évènement dédié à la chanson tout public et jeune public, présent dans 32 villes du département du Val-de-Marne.

Et pour clore le festival les Enchantées, une bulle de douceur et de poésie dans la grisaille du mois d'octobre : le spectacle « Rêve d'air » de la compagnie la Tortue a captivé les enfants des structures petite enfance, les jeunes parents avec leurs tout-petits, mais aussi les grands-parents. Au son de sa kora, sous son parasol d'oiseaux, de coquillages et de vent, la musicienne et conteuse Delphine Noly a raconté de façon poétique et sensible la rencontre du Facteur Cheval et de sa pierre. Une édition riche en découvertes musicales de tout genre, nos oreilles nous remercient!

Rendez-vous l'année prochaine, mêmes lieux, même période.



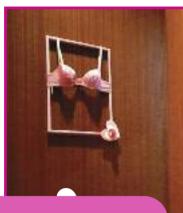
Octobre rose en images

Retour en image sur "Octobre rose" à Boissy. La commune se mobilise chaque année pour cette campagne nationale de sensibilisation et de récolte de fonds au bénéfice de la recherche contre le cancer du sein.









Le mercredi 4 octobre, les parents et les enfants ont uni leurs efforts pour créer des "décorations roses" lors d'un atelier. On a pu admirer le résultat dans les couloirs du centre social, mais aussi sur les murs du ci néma du Forum.





Le 13 octobre, ciné rencontre au ci néma du Forum autour du film "elles dansent", sur le parcours d'une notaire qui décide de tout lâ cher pour devenir danseuse et in tervenir auprès de malades au 1er centre européen de cancérologie Gustave Roussy à Villejuif... A la suite de la projection, les specta teurs ont pu échanger avec la réa lisatrice Laetitia Bertheuil



Pendant tout le mois, les visiteurs du centre étaient invités à déposer leur soutiens gorges dans la boîte prévue à cet effet, afin de les don ner à différentes associations de lutte contre le cancer du sein.

L'ambiance magique du marché de Noël

Cette année, le marché de Noël se situait en extérieur mais aussi dans la salle des fêtes de la Ferme, ce qui a permis de multiplier les stands, et les occasions de faire des emplettes et de se restaurer!

Côté animations, le week-end a été bien rempli, entre la retraite au flambeau, les performeurs de feu, la piste de luge, le snowboard mécanique, les 2 spectacles de magie, le petit train, la chorale d'enfants, sans oublier bien sûr la présence du père Noël en personne! (Plus de photos sur la page Facebook de la ville).





Le PLUi, un projet urbain collaboratif et innovant

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) destiné à accompagner et encadrer les projets d'aménagement au sein des 16 villes membres, dont Boissy.

La finalité est d'assurer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, en respectant l'identité de chaque commune.

Tout au long de ses différentes phases, le PLUi est élaboré par les élus de GPSEA et des villes. Il doit être en cohérence avec les normes et règles de la Région, de la Métropole du Grand Paris ou de l'État. Les habitants et les acteurs du territoire (entrepreneurs, agriculteurs, associations...) sont informés de son avancée et concertés par plusieurs moyens : site internet, réunions publiques, registres et supports de communication.



Le PLUI ou Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur un territoire intercommunal. Le PLUI a pour objectif de définir les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement durable, de protection de l'environnement, de gestion des risques, etc. Il prend en compte les besoins de la population, les enjeux locaux, et vise à assurer une cohérence dans l'aménagement du territoire au niveau intercommunal. Ce document est élaboré en concertation avec les habitants, GPSEA et les 16 municipalités membre.

En quoi cela concerne-t-il les Boisséens ?

Le PLUi nous concerne tous. Il aborde de nombreuses thématiques du quotidien : l'habitat, les mobilités, le développement économique, la biodiversité ou encore les commerces.

Concrètement, il permet notamment de connaître :

- → Les possibilités de construction : localisation, règles de construction (forme de l'habitat, raccordement aux réseaux, espaces, stationnement), usages du foncier (habitation, service, activité);
- → Le patrimoine naturel, paysager et architectural à protéger, valoriser et développer :
- → Les grands projets d'aménagement et de transport prévus...

Le PLUi poursuit 4 grands objectifs

Améliorer le cadre de vie et intensifier l'identité paysagère

- → Renaturer le territoire.
- → Intégrer la nature en ville et la biodiversité dans l'aménagement.
- → Valoriser le chemin de l'eau et les parcours naturels remarquables du territoire.
- → Préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles.

Plusieurs grandes étapes pour élaborer le PLUi



Faciliter la vie sur le territoire

- → Organiser un accès équilibré aux équipements et services, en adaptant leur programmation et en favorisant leur mutualisation.
- → Faciliter les déplacements en proposant une offre de transport adaptée aux besoins des habitants (covoiturage, transport à la demande, pistes cyclables...)
- → Encourager le développement économique local par un accès facilité à l'emploi pour les habitants, et des solutions d'hébergement économiques pour les entreprises.

Renforcer l'attractivité du territoire

- → Œuvrer pour un habitat durable en développant une politique de l'habitat permettant aux habitants de se loger sur le territoire.
- → Développer sur le territoire la culture, les sports et les loisirs.
- → Valoriser des secteurs stratégiques comme le port de Bonneuil, le pôle hospitalo-universitaire et les terres agricoles.

Maintenir la vocation agricole du territoire

Préserver les terres agricoles de la Métropole du Grand Paris en développant

les circuits courts et en encourageant une agriculture durable et de qualité.

 Encourager la création d'un maillage d'agriculture urbaine et le développement de la culture du bien manger pour tous.

Le PLUi, où en est-on?

Première étape de l'élaboration du PLUi, le diagnostic territorial permet de mettre en lumière les caractéristiques et les enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire en matière d'habitat, d'économie, d'environnement, de transport, d'équipements ou de paysage. C'est au regard de ces enjeux que sont définis les orientations et les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) pour les 15 prochaines années. Le PADD est le « chapeau » stratégique du PLUi.

Le PLUi, un projet qui se construit avec tous les habitants

Le PLUi est un projet qui engage l'avenir du territoire et de ses 16 communes. Afin qu'il corresponde aux besoins et aux préoccupations du quotidien de tous ses habitants et usagers, une concertation est menée aux différentes étapes de son élaboration permettant à chacun de s'informer et d'exprimer son avis.

Pour s'informer

Tout au long de l'élaboration :

- → Sur une page internet dédiée pour vous informer et accéder à tous les documents nécessaires : **sudestavenir.fr** – Rubrique
- « Nos Grands Projets ».
- → Lors des réunions publiques d'information

Pour participer

- → Sur les **registres de concertation** accessibles en mairie des 16 communes membres et dans les locaux de GPSEA, pour y laisser vos remarques et contributions
- → En adressant un mail ou un courrier à M. le Président :
 plui.concertation@gpsea.fr
 Grand Paris Sud Est Avenir Europarc
 14, rue Le Corbusier 94046 Créteil
 Cedex

La concertation se poursuivra jusqu'à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pré vue au printemps 2025.

De nouveaux conseillers pour le CME



Le Conseil Municipal des Enfants existe depuis 30 ans à Boissy. Cette instance démocratique, composée de 33 élus pour un mandat de 2 ans, a pour rôle de consulter les enfants sur les sujets qui les concernent et de les représenter au sein des différentes réunions organisées par la commune.

es enfants élus en CM1 et en CM2 par leurs pairs, réunis en commission, élaborent des projets dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la ville et sont invités à donner leur avis sur la vie locale. Cette année, les élections avaient lieu du 16 au 20 octobre dans toutes les écoles de la ville, après une campagne qui a permis aux candi-

dat(e)s de présenter leur programme. Auparavant, du 25 au 29 septembre, Damien, l'animateur coordinateur, était passé dans les classes pour expliquer le fonctionnement et les missions du Conseil Municipal des Enfants, le rôle du conseiller et son investissement dans la vie de la commune.

Bravo aux nouveaux élus!

Jean Rostand A

➤ DIAKITE Adam

Jean Rostand B

➤ AGASTO Jayden

Bois Clary

- ➤ SARR Moustapha
- > FAYOS Clément

Jacques Prévert A

- ➤ LEVANTI Théa
- ► EL BOUTAHILI Camillia
- ➤ SECK Mohamed

Jacques Prévert B

- ➤ KONATE Elie
- ➤ NIAREGA Aîssetou

Amédée Dunois

- ➤ ADJENAD Elina
- ➤ TORRENT Elyas
- ➤ BOUJIJA Asmaa
- ➤ MAARAF Jana

ALP Marolles

➤ GUIPBOBCK Naëlle

Sacrés Cœurs

- ➤ BROSSIER Valentine
- ➤ GNAGO Karel



Boissy lutte contre le harcèlement





Le 3 novembre à eu lieu la soirée parentalité au sujet du harcèlement scolaire.

Ce temps fort était organisée par le Centre Social Michel Catonné en compagnie de Monsieur le Maire, l'élue en charge de la jeunesse Touria Hafyane, l'élue en charge du Centre Social Muriel Ferry et animée par la compagnie La Relève Bariolée. Cette soirée était complète avec une participation des parents, enfants et ados de la ville! Un temps fort et émouvant pour déconstruire les mécaniques du harcèlement.



Le samedi 18 novembre, le Conseil Municipal des Enfants représenté par Marietou et Pharell, ainsi que Le Conseil Municipal des Jeunes représenté par Krystal, ont rencontré le CMEJ de Villeneuve-Saint-Georges autour d'un débat sur la thématique du harcèlement.

Sujet important au sein des écoles et collèges de la ville de Boissy-Saint-Léger, les conseiller(e)s ont pu prendre la parole, s'exprimer et défendre leur point de vue au cours de cette rencontre.

Le CMJ au travail



Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le lundi 20 novembre à 18h30 lors de la séance plénière afin de présenter les projets passés, les projets à venir ainsi que les sorties éducatives pour nos conseiller(e)s jeunes.

Liste des projets à venir :

- ➤ Escape Game Nöel pour les conseiller(e)s enfants du CME.
- Voyage citoyen dans la ville jumelée Lauda-Königshofen.
- > Cinéma plein air à Boissy Plage
 - Programmation choisie par les jeunes
 - •Organisation par les jeunes
- > Structure gonflable à Boissy Plage





Boissy fête la jeunesse qui réussit

Vendredi 24 novembre, la municipalité célébrait sa jeunesse (sportifs, bacheliers, étudiants diplômés...) durant la traditionnelle soirée de la réussite, qui cette année se déroulait à la salle du Tohu Bohu.

ne première et sans doute une dernière, comme l'a annoncée Touria Hafyane, élue à la jeunesse durant son allocution, puisque la prochaine édition devrait se tenir dans la toute nouvelle Maison des jeunes dont le chantier débute ces jours-ci. Les nombreux élus présents ont remis le diplôme de la ville aux jeunes distingués... et heureux de l'être!

Jeunes présents et récompensés :

- ➤ Andenane AHAMADA
- ➤ Elise ALLOU
- ➤ Imane AZNAG
- ➤ Nisa BALLI
- > Yasmine BEN KHALI
- ➤ William CHARLES
- ➤ Assan CISSE
- ➤ Ismaël DEMBELE-ZOUZOUA
- ➤ Youssouf DIABIRA
- ➤ Aïssé DIAWARA
- ➤ Fatouma DIAWARA
- ➤ Louise DOS SANTOS DE ALMEIDA
- ➤ Aladii DOUCOURE
- ➤ Alexandre GERMANY
- ➤ Seydina-Mbaba GUISSE
- ➤ Thania HIPPOLYTE

- > Abdallah HABCHI
- ➤ Ylies HABCHI
- ➤ Inna-Ferima KEITA
- ➤ Gabrielle MASSANGA
- ➤ Priam MENEIDE-SIMON
- ➤ Dala N'DIAYE
- ➤ Nadire OUADAH
- ➤ Shelsea OUKO KOMENGALLOT
- ➤ Lana RODRIGUES
- ➤ Mohamed SANGARE
- ➤ Donia TRABELSI
- ➤ Imane YAHYAOUI
- ➤ Mohamed YAHYAOUI

Antilles-Boissy vous fait danser



Antilles-Boissy propose des cours de danse pour toutes les générations de 7 à 77 ans. Son objectif: créer du lien dans le quartier de la Haie Griselle par la danse antillaise notamment.

Les cours de danse ont lieu le samedi et le dimanche, à la salle du forum. Enfants de 6 à 17 ans Samedi de 15h à 18h Adulte de 18 à 77 ans Dimanche de 15h à 18h Cotisations:

Enfant: 80 € - Adulte: 100 €

Coordonnées:

Mme Arlette CAPO - Présidente 6 place des Erables arlette.capo@sfr.fr Les inscriptions se font sur place, pendant les cours.

Du yoga avec Souriez Vitalité Bien être

L'Association Souriez Vitalité Bien être de Boissy vous propose des séances de Yoga du son : médita tion active utilisant la voix, le souffle et le rythme pour harmoniser et vi taliser le corps, et apaiser l'esprit. Des chaises sont à disposition pour les personnes qui ne peuvent pas s'asseoir sur les tapis de sol. Reprise des cours, le mercredi 10

Reprise des cours, le mercredi 10 janvier 2024 à 15 h Venez nous rejoindre!

Salle du Forum:

- . Mercredi de 15 h à 16 h
- . Samedi de 14 h à 15 h

Cotisation: 35 €

Renseignements: Evelyne 06 70 75 03 16



VIV-ECO, "Vivons ensemble c'est écolo!"

Cette association réunit différentes personnes, de diverses origines, de tout âge, et de tout genre, qui ont pour ambition, dans l'échange et le partage, de développer la diversité culturelle. Cela, en vue de garantir une continuité pour les générations à venir, dans le respect

de notre environnement.

Nous voulons faire de la diversité culturelle un instrument d'échanges, de création et d'innovation au service des générations présentes et futures, tout en agissant pour l'environnement, avec des gestes simples et écolo.

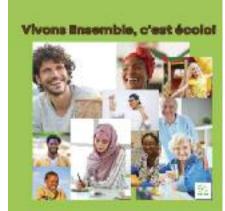
Nos objectifs

• S'accepter, se respecter, aimer vivre ensemble • Soutenir et promouvoir les œuvres culturelles • Soutenir la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et l'isolement • Protéger la nature

Nos actions

• Ateliers- Conférences • Expositions- Foires- Salons • Spectacles, et bien d'autres

Nous contacter: asso.viv.eco@gmail.com ou 06 24 42 08 67



Daniel Bayard, 4 décennies dédiées à la pétanque boisséenne



Daniel est arrivé à Boissy en 1973, à 26 ans, pour entrer à la RATP. À cette époque, la Haie Griselle sortait à peine de terre et les environs étaient avant tout occupés par des champs. "J'ai été le tout premier locataire à m'installer au 2 de la Pinède", se souvient-il avec une pointe de nostalgie.

'endroit est encore isolé, et les loisirs sont rares. En bas des immeubles, quelques voisins pratiquent la pétanque, il sympathise avec eux et rejoint leur petit groupe. "C'était surtout des gars qui travaillaient dans la police, aux PTT ou à la RATP. On jouait n'importe où, là où ce n'était pas encore construit, comme sur la future place du forum". Les années passent, et ils décident d'officialiser leur passion commune en créant le club de pétanque de Boissy, dont Daniel est le président depuis 40 ans. "Aujourd'hui, on compte 54 licenciés, dont 7 femmes. On était

plus nombreux il y a quelques années, mais le Covid est passé par là, et puis il y a des départs à la retraite, des déménagements..." Une chose est sûre : ceux qui restent sont fidèles au poste, et par tous les temps! « Notre doyen à 85 ans, il vient de Wissous tous les jours, juste pour regarder les autres jouer. Mais l'âge moyen des adhérents tourne plutôt autour de 40 ans, tout comme les nouveaux arrivants. "Mais on reste ouvert à la jeunesse!" L'appel est lancé... L'adhésion au club est de 45 euros par an et les inscriptions commencent le 10 décembre, n'hésitez pas à passer au club pour plus d'informations. Il est situé avenue Charles de Gaulle, en face du city-stade. On l'oublie parfois, mais la pétanque est un vrai sport, avec une fédération et des compétitions départementales, régionales et nationales. "Ici, on organise des rencontres qui rassemblent jusqu'à 200 boulistes, venus des départements limitrophes, mais aussi de toute la France." Le club organise aussi des rencontres "détentes" avec d'autres associations sportives, comme le judo et le foot : "On fait un petit concours, et puis on mange ensemble, c'est très sympa!"

Après 40 années de bons et loyaux services, Daniel a décidé de passer la main : "Il est temps, je suis le plus vieux président de club de la région, j'ai eu la médaille d'honneur de la ville il y a quelques années : mon parcours est achevé!" Toutefois, il restera adhérent, pour continuer à jouer, bien sûr, mais aussi pour épauler le nouveau président qui sera désigné par le bureau le mois prochain. "C'est surtout au niveau administratif que ça peut être un peu compliqué parfois, comme par exemple la constitution du dossier de subvention pour la mairie, une aide financière qui est capitale pour nous."

Lorsque Daniel quittera ses fonctions dans quelques semaines, le bureau ne comptera plus de "membres historiques", ceux qui ont créé le club en 1978. Pour autant, on est bien convaincu que le club des boulistes boisséens a encore de beaux jours devant lui!

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

L'équipe municipale à la rencontre des Boisséens

Depuis quelques semaines, M. le Maire et son équipe vont à la rencontre des habitants de Boissy. Au mois d'octobre, une première rencontre a eu lieu sur la place du forum. Elle a permis à de nombreux Boisséens habitant le quartier de la Haie Griselle de venir discuter des projets en cours, notamment la ZAC de la Charmeraie, l'agrandissement du pôle Petite enfance, le projet du nouveau centre social, la future maison des jeunes, le nouvel espace culturel, ... Ils ont également eu l'occasion de faire des propositions, des suggestions bien souvent pertinentes et qui ont retenu toute l'attention de l'équipe municipale.

Quelques semaines plus tard, les élus ont rencontré les habitants du Bois Clary et du Progrès sur le parking de la boulangerie. Les sujets d'éclairage public, de l'aménagement et de l'urbanisme dans les quartiers ont été les sujets évoqués principalement.

En 2024, ces rencontres se poursuivront dans d'autres quartiers comme Savereau, le quartier de la Gare pour évoquer les projets en cours ou futurs comme l'aménagement du pôle gare, la future maison de santé, les nouveaux commerces...

Pour la municipalité, ces rencontres sont importantes, car elles donnent la parole aux habitants. Leurs propositions, leurs questions sont souvent en lien avec leur quotidien et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Vous aussi, n'hésitez pas à venir nous voir et parler avec nous lors des rencontres futures. Il est ressorti des discussions que nous avons eues avec les Boisséens que nombre d'entre eux doivent faire face à des difficultés, notamment sociales et financières. Sachez que, avec les moyens qui sont les siens, l'équipe municipale met tout en œuvre pour y répondre.

Alors que l'année 2023 touche à sa fin, le Maire et les élus tiennent à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles vous permettent de trouver un peu de sérénité, de chaleur et de joies familiales.

En 2024, nous aurons l'occasion de vous présenter nos vœux au mois de janvier, mais également de poursuivre nos matinées pour aller à votre rencontre.

Très belles fêtes de fin d'année à tous.

Contact: sectionboissy@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble Groupe PC

Pour un cessez-le-feu immédiat au Proche-Orient!

Depuis les actes terroristes du Hamas, le gouvernement israélien, d'extrême droite, a lancé une vaste opération meurtrière contre la population palestinienne de Gaza en annonçant le siège total de Gaza, déjà « prison à ciel ouvert ».

Un véritable effondrement humanitaire est en cours. Une partie de la population est contrainte à un déplacement forcé. Des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants périssent sous les bombes. C'est un massacre de masse. Ce sont des crimes de querre.

Nous, élu.es communistes, exigeons un cessez-le-feu immédiat avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population.

Nous, élu.es communistes, exigeons la libération des otages et la mise en place d'un corridor humanitaire pour acheminer les produits de première nécessité.

Aussi, nous exigeons la levée du blocus de Gaza en place depuis 2007. Pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU, en particulier la résolution n°242 du Conseil de sécurité des Nations unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés. La France dispose d'une voix forte et doit en finir avec une politique suiviste des Etats-Unis et de l'OTAN.

Enfin, nous exigeons la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux côtés de l'Etat israélien, pour que les deux peuples réconciliés vivent en paix et en sécurité.

« La grande paix humaine est possible, si nous le voulons, elle est prochaine. » - Jean Jaurès.









T. Tuzlu L. Normand M. Barthes M. Klajnbaum Facebook : pcfboissysaintléger Mail : ludo94470@yahoo.com

29

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non communiqué





F. Ngaliema, I. Citerne Contact: boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Noël, 2023 qui se termine, on se souhaite de bonnes fêtes, ou pas ?

L'année 2023 aura été... agitée. Entre les guerres et leurs lots de malheurs, la sécheresse de l'été, les tempêtes de la Toussaint et tout le reste, stop, on voudrait du bonheur et de l'espoir! Du bonheur et de l'espoir, nous n'avons pas ça en magasin pour mettre au pied de votre sapin.

Mais des souhaits, nous en avons.

Des vélos et des pistes cyclables entretenues ; des trottoirs sans obstacle pour les piétons ; casser le bitume et le béton partout où c'est possible pour plus d'espaces naturels ; une augmentation de salaire, de pension, de quoi vivre décemment, quoi... ; des arbres, de l'art et de l'amour ; un logement de qualité et adapté à la famille qui l'occupe ; la santé et des moyens pour la santé ; une alimentation saine, bio ; halte aux violences sexuelles et sexistes ; une école inclusive avec des moyens matériels et humains ; moins de Facebook, plus d'apéros ; un meil-

leur accès aux services publics.





A Boissy comme ailleurs, dans vos familles, vos entreprises, vos quartiers, passez un joyeux Noël et un bon réveillon de fin d'année 2023!

P. Isel, C. Larger contact@boissy ecologie solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Chers Boisséens.

Vous êtes nombreux ces dernières semaines, lors de nos rencontres régulières, à nous témoigner des problèmes rencontrés dans les écoles et centres de loisirs de la ville : pénurie de papier toilette, manque de clarté des informations reçues, difficultés avec le transport vers les centres, baisse de fréquentation de certaines structures...

Tout cela alors que l'ensemble des tarifs municipaux, comme la restauration scolaire par exemple, ont lourdement augmenté ces dernières années ; ce que nous avons déjà souvent dénoncé.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les témoignages qui nous parviennent car cela touche à ce qu'il y a de plus fondamental : l'avenir et le bien-être de nos enfants.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » disait Nelson Mandela ; la politique à destination des enfants doit être l'une des priorités de nos politiques communales.

Comment croire que c'est le cas ici à Boissy lorsqu'on sait qu'il n'y a pas de maire adjoint à l'enfance et à l'éducation comme dans la plupart des communes; seulement un conseiller municipal déléqué.

Aujourd'hui, nous décidons de lancer une grande consultation sur les conditions d'accueil de vos enfants dans les écoles et centres de loisirs de la ville.

Vos témoignages sont nécessaires pour construire la politique enfance/éducation de demain :

www.engagespourboissy.fr

Nous souhaitons témoigner notre reconnaissance et nos remerciements à toutes celles et ceux qui dans nos écoles et nos centres de loisirs prennent soin de nos enfants avec passion et générosité et qui jouent un rôle important dans leur épanouissement et leur apprentissage.

À tous les Boisséens, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Avec une pensée particulière aux malades et à ceux qui soignent leurs corps ou leurs âmes, aux personnes en situation de handicap et aux aidants qui les accompagnent quotidiennement, aux personnes seules et à tous ceux qui leur tiennent compagnie régulièrement, aux plus démunis et aux agents de la ville ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent chaque jour pour leur venir en aide.

Bien à vous.









L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

NAISSANCES

Etat-civil

Octobre: Éthan ROY, Théo HAMARD, Issa DIAWARA, Souleymane BAMBA.

Novembre : Laïdan MONGÉRAND, Issa SYLLA, Antoine GOU-JON. Jade DECIMA. Hîva OZEN.

MARIAGES

Octobre: Abdelghafour BOUTARD et Fatima BENTOUNES, Eric MORGENTHALER et Isabelle SIKA, Faten LASSOUAD et Abdelkrim BENASSER, Makan FOFANA et Aïsse DIANKHA.

Novembre : Darline SCYPION et Jean RENÉ, Yani CHERIDI et Leïla LATRECHE. Mohamed BESBES et Amel LARBAOUI.

PACS

Novembre: Estelle LAGARDE et Grégory VILLAS, Anthony LESSEUR et Kimberley VERGEZ.

DÉCÈS

Octobre : Lucette MARZANASCO, Christiane CAYRE, Georgette TEYSSANDIER, Gisèle SAMSON.

Novembre: Job RAYAR, Gisèle SELEUCIDE, Zerlina ILIES, Madeleine PRIEM née LANG, Fatemeh FAKHRIAN LANGROUDI, Odile BRUNISSEN, Chamsia BACAR, Simone GIRARD, Velika GUERRAND, Kamar BENAMARA, Sergo MURAIS, Ahmed BENSLIMANE

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h valdemarne.fr/unpremierpas



* Numéro non surtaxé

Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne!

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Décembre

17 - avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 09 66 87 73 75

24 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78

25 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11

31 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

Janvier

01 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57

07 - Rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23

14 - 23 av du Colonel Fabien - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 39 63 84

21 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46

28 - 140 av. du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants:

- Mercredi 10 janvier de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.
- **Mercredi 14 février de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919!

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles,



harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.



1/0ellX, aux Boisseens 12 janvier 2020

Inscription obligatoire*

Boissy 2() TERRE DE JEUX 24

'Retrouvez le coupon d'inscription en page actualité.

Missak Manouchian, du collège au Panthéon

Missak Manouchian, apatride et résistant devenu chef militaire des FTP-MOI pour la région parisienne et fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien avec 22 de ses camarades, sera panthéonisé le 21 février 2024.

Le collège Bernard Palissy s'associe à cet hommage qui sera rendu à ce héros de la résistance et organise une exposition qui se tiendra du mercredi 24 au vendredi 26 janvier à la salle du Tohu-Bohu.

Nous vous attendons nombreux!



COLLÈGE BERNARD PALISSY

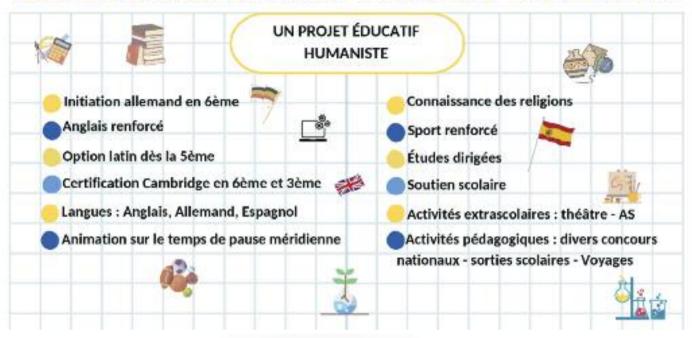
Établissement protestant sous contrat d'association avec l'État - Fondé en 1942



INSCRIPTIONS OUVERTES 2024-2025



WWW.COURS-BERNARD-PALISSY.ORG → INSCRIPTION → PRE-INSCRIPTION





Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées









Aide à l'autonomis

Alde à la vie quotidienne

Compagnie et

Assistance

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger

